

STAGE NATIONAL DE JEUNES OFFICIELS DE **RUGBY**

Du 20 au 23 octobre 2019



1) Objectif

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, <u>déjà sensibilisés à l'arbitrage de **RUGBY**</u>, motivés, officiels ou non, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

2) Public concerné

Filles et Garçons lycéens (2^{nde} et 1^{ère}) et collégiens (classes de 4^{ème} et de 3^{ème}) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL.

3) Effectif: 23 stagiaires

4) Dates et lieu

Du Dimanche 20 octobre 2019 à 19h00 au mercredi 23 octobre 2019 à 13h30 FFR/CNR 3-5 rue Jean Montaigu – 91463 MARCOUSSIS cedex

5) Contenu

- Règlement, technique d'arbitrage, les systèmes de jeu et l'entraînement, matches.
- En fin de stage, à l'issue d'un contrôle, les jeunes seront éventuellement sollicités pour officier aux compétitions nationales UGSEL (Championnats Nationaux Minimes F et G, Cadets et Cadettes Juniors Filles). Chaque stagiaire recevra une attestation et appréciation de stage.

6) Matériel

Prévoir une tenue de sport, crampons moulés, sifflet et support papier, stylos pour la partie théorique.

7) Encadrement

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale des sports collectifs.

- Intervenants : Enseignants, arbitres, intervenants fédéraux.

8) Candidatures

Remplir le questionnaire via le lien Google

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGhi2XJBbS1pYL2QqJVJv_cFF70BybNSynyJGsdF4FyFMVYw/viewform?usp=pp_url

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée pour le **vendredi 4 octobre 2019**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- les jeunes ayant suivi une formation départementale, régionale ou fédérale.
- ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat et le règlement du stage <u>obligatoirement</u> avant l'ouverture du stage à l'UGSEL Nationale, 277 rue Saint Jacques, 75240 PARIS cedex 05

8) Prise en charge et règlement du stage

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de 100.00 € est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription, ainsi que la photocopie de la licence UGSEL. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

9) Transport

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport (à préciser sur la confirmation de participation).

Une navette sera prévue au départ de la gare de Lyon à 16h30 sur l'esplanade Marcel Besnard, parking à droite en descendant du train et se dirigera vers la gare Montparnasse. (cars Dominique)

Départ de la navette depuis la gare Montparnasse à 17h30 (RV dans la gare derrière la voie 24, point de rencontre Groupe n°1 après le tapis roulant, au parking des cars) pour le CNR de Marcoussis.

Le départ du CNR est prévu à 13h30 le mercredi 24 octobre. Le retour sera également pris en charge, le lieu de RV est identique et l'arrivée à la gare Montparnasse se fera vers 14h45.

La navette poursuivra vers la gare de Lyon pour une dépose à 15h30.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires aller/retour de la navette. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

Contact

Patricia PETIT
UGSEL NATIONALE - SERVICE ANIMATION SPORTIVE